

RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS POUR LE 2^E BULLETIN

Vous retrouverez sur le nouveau portail-parents, le 2^e bulletin de votre enfant. Vous pourrez le consulter et l'imprimer si vous le désirez. Notez que l'école imprime seulement les bulletins aux parents qui en font la demande.

Nous vous rappelons que le nouveau portail ([MozaikPortail](#)) est conçu pour faciliter son utilisation par les parents. Pour y avoir accès, vous devrez vous créer un nouveau compte en utilisant la même adresse courriel que vous utilisez déjà avec l'ancien portail-parents.

Pour la 2^e rencontre des parents avec les enseignants, celle-ci se tiendra le jeudi 23 février 2017 de 18 h 30 à 21 h. Nous invitons particulièrement les parents des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou de comportement ou en risque d'échec dans une matière.

Comme suivi au 2^e bulletin de votre enfant, voici ce que nous vous proposons afin de guider votre jeune :

- Prévoir, avec votre jeune, un temps de rencontre prédéterminé où ensemble vous tenterez de faire un bilan complet de sa situation scolaire.

L'école secondaire Roger-Comtois s'est dotée d'un *Plan de réussite* pour améliorer la réussite de ses élèves et plusieurs moyens sont aussi mis en œuvre : récupération, suivi individualisé, tutorat et service de soutien pédagogique. Toutefois, le premier responsable de sa réussite est votre enfant.

Encore une fois, nous réaffirmons notre volonté de travailler en étroite collaboration tant avec votre jeune qu'avec vous pour susciter le développement d'un environnement favorable à l'égard des études et à la réussite scolaire.



RAPPEL - CENTRES D'AIDE

Nous vous rappelons que nous offrons aux élèves la possibilité de se présenter dans l'un ou l'autre des centres d'aide. Chaque fois qu'un centre d'aide est ouvert, un enseignant spécialiste de la matière est présent afin de répondre aux élèves, peu importe leur niveau. Ils sont ouverts de 12 h 20 à 13 h 20. Voici l'horaire des centres d'aide :

Matière	Local	Jour(s)	Matière	Local	Jour(s)
Mathématique	2275	1 à 9	Univers social	2800	1, 2, 3, 4, 7 et 9
Mathématique	2210	9	Science	2780	1 à 9
Français	2790	2, 4 et 6	Bibliothèque	1300	1 à 9
Anglais	2782	2, 4, 6 et 8	Lab. informatique	1430	1, 2, 4, 5, 6, 7 et 9

Dans ce numéro :

Rencontre avec les enseignants pour le 2 ^e bulletin	1	Programme d'éducation intermédiaire (PÉI)	2	Fréquentation scolaire	4
Rappel - Centres d'aide	1	Message du service d'orientation	3	Rappel aux parents - Visites et stationnement	4
Inscription des élèves pour 2017-2018	2	Parcours de formation RECLIC	3		

INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR 2017-2018

L'opération «**CHOIX DE COURS ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES**» en vue de l'année scolaire 2017-2018 a débuté et il nous fait plaisir de vous livrer quelques informations pertinentes sur le sujet.

Au cours de la semaine du 25 janvier, les directions adjointes de la 1^{re} à la 4^e secondaire ont rencontré tous les élèves afin de les informer sur le processus de réinscription pour l'année scolaire 2017-2018.

Voici donc comment nous procéderons et quelles sont les consignes à respecter du 25 janvier au 4 juillet.

Du 16 janvier au 3 février

Rencontre des élèves par les directions adjointes afin de les informer du processus d'inscription, des règles de passage et du processus de choix de cours. À cet effet, un document a été remis à tous les élèves.

Lundi 13 février

Présentation du salon des options pour faciliter le/les choix de cours que les élèves ont à faire.

Mercredi 15 février

Distribution de la fiche de choix de cours préliminaire.

Tous les élèves doivent compléter la fiche *Choix de cours préliminaire* en répondant aux sections qui les concernent.

De plus, tous les parents ont reçu une fiche électronique de réinscription. Pour la remplir, il suffit d'entrer dans le portail informatique Mozaïk inscription, comme indiqué dans la correspondance reçue le 15 février.

Du 17 au 23 février

Les élèves remettront tous les documents selon les directives reçues dans les boîtes prévues à cette fin installées au secrétariat du niveau.

Entre le 14 et le 17 mars

Tous les élèves recevront une fiche de choix de cours tenant compte des résultats du 2^e bulletin.

Entre le 15 et le 21 mars

Tous les élèves seront rencontrés par une conseillère d'orientation afin de valider leurs choix de cours pour l'an prochain.

À partir du 4 juillet

Nous effectuerons le classement final des élèves en fonction des résultats de fin d'année.



PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE (PÉI)

C'est le lundi 16 janvier dernier qu'a eu lieu la remise des diplômes de l'IB et de la SEBIO pour nos élèves du Programme d'éducation intermédiaire (PÉI) qui ont terminé leurs études secondaires en juin dernier. Nous avons alors fait un rappel de quelques activités s'étant déroulées lors de leur séjour dans notre école. Un goûter fut également servi à nos finissants et à leurs parents. Rappelons que depuis déjà dix-huit ans, l'ESRC offre ce programme de choix à ses élèves. La grande majorité des élèves inscrits au programme ont obtenu le diplôme de l'IB ainsi que celui de la SEBIO.

Félicitations à nos finissants à qui nous souhaitons du succès dans leurs futurs projets.

MESSAGE DU SERVICE D'ORIENTATION

Depuis janvier, beaucoup d'opérations ont eu lieu. À la fin du mois de janvier, les élèves de 5^e secondaire ont pu s'inscrire au cégep ou en formation professionnelle avec les conseillères d'orientation. En février, ils ont eu la possibilité de rencontrer une conseillère d'orientation lors du sans rendez-vous. Les réponses aux demandes devraient être connues vers le 4 avril. Les élèves ayant fait une demande via le SRACO doivent accéder à leur dossier personnel créé lors de l'inscription au www.sracq.qc.ca/dossier.

Pour les élèves de 1^e, 2^e, 3^e et 4^e secondaire, ce sera le temps de confirmer leur choix de cours pour l'année scolaire 2017-2018. À compter du 15 mars, ces élèves seront tous rencontrés par l'équipe des conseillères d'orientation qui les aideront à faire les meilleurs choix possibles.

En tout temps, les élèves peuvent venir les rencontrer durant les pauses et de 13 h à 13 h 30. Pour prendre un rendez-vous, ils doivent apporter leur agenda.

Nous comptons sur le bon jugement des élèves pour prendre un rendez-vous durant un cours qui est moins pénalisant (pas d'examen, pas un cours de révision ou un cours où il est en difficulté).

Pour les élèves en difficulté qui se questionnent sur les cheminements scolaires alternatifs, plusieurs possibilités s'offrent à eux : FMS, Accès-DEP, RECLIC. N'hésitez pas à consulter une conseillère d'orientation pour évaluer quel programme pourrait convenir.

Une rencontre d'information aura lieu le 29 mars pour les parents d'élèves intéressés par ces parcours.

Andrée Raymond, c.o. : poste 6545

Caroline Lacasse, c.o. : poste 6557



PARCOURS DE FORMATION RECLIC

En tant que parent, il est tout naturel que vous soyez préoccupé par la réussite de votre enfant. Plusieurs facteurs concourent à la réussite éducative, dont la persévérance et la motivation. Quand ces deux éléments sont absents, les risques d'échec et d'abandon sont réels.

C'est pourquoi la Commission scolaire de la Capitale a mis sur pied le parcours de formation RECLIC dont l'objectif est d'encourager la poursuite des études en offrant la possibilité aux élèves de compléter leurs cours de français, d'anglais et de mathématique de 4^e secondaire tout en débutant un programme de formation professionnelle. D'ailleurs, pour assurer la réussite des élèves, une personne-ressource accompagnera et soutiendra ceux-ci dans leur cheminement.

Programme offert en 2017-2018 : Mécanique de véhicules légers (Centre de formation professionnelle de Neufchâtel).

Critères d'admission : Avoir réussi les matières de base de 3^e secondaire et avoir moins de 20 ans.

Formation reconnue : RECLIC est un parcours reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et mène à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP).

Rencontres d'information : Rencontres d'information prévues, le 15 mars et le 3 mai 2017. Inscription obligatoire auprès du service d'orientation de l'école ou auprès de madame Caroline Beaudry, c.o. 418 686-4040 poste 2318. Pour plus d'information concernant ce programme : www.maviemonmetier.ca.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Comme vous le savez, il ne reste qu'une étape à notre année scolaire. Nous avons fait l'acquisition il y a quelques années, d'un système téléphonique automatisé qui rend plus efficace le suivi des absences.

S'il est vrai que la réussite de nos élèves vient au premier rang de nos préoccupations, il faut constater que la condition première de cette réussite consiste, pour l'élève, à être présent en classe chaque jour. Nous abordons ouvertement le sujet, d'une part parce que nous voulons y apporter les correctifs requis, mais aussi parce que nous avons besoin du support de tous les parents.

Nous rappelons que la loi oblige les parents à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que leur jeune soit présent à l'école. Sans votre aide et votre support, certains d'entre eux glissent lentement mais sûrement vers l'échec et le décrochage scolaire.

Pour nous aider, nous vous demandons donc :

- De vous assurer que votre enfant soit présent à l'école même si celui-ci présente des signes de désintéressement ou de décrochage scolaire;
- En cas d'absence(s) prévisible(s), nous vous demandons, comme parent responsable, d'appeler au 418-686-4040, poste 6509 et de laisser un message d'absence avec le nom de l'enfant, la durée précise de l'absence anticipée et, si vous le connaissez, le code de l'élève. Vous pouvez communiquer ces informations 24 heures sur 24. Vous nous aiderez grandement en assumant cette responsabilité de nous communiquer à l'avance ces informations;
- Si, 24 h après l'absence de votre jeune, l'absence n'a pas été motivée, elle sera considérée comme NON MOTIVÉE. Veuillez noter que toute absence NON MOTIVÉE entraîne une reprise de temps qui se déroule pendant la période du dîner. L'absence à cette reprise de temps peut mener jusqu'à une suspension de l'élève à la maison.

En complément, voici quelques conseils pratiques pour les parents en lien avec la fréquentation scolaire :

- S'informer régulièrement des activités de son enfant à l'école;
- Participer aux rencontres parents-enseignants lorsque nécessaire;
- Apprendre à bien lire le bulletin scolaire, car les absences y sont indiquées;
- Trouver des moyens de motivation qui stimulent l'enfant à fréquenter l'école assidûment.

Ce qu'il faut éviter :

- Signaler des motivations d'absences injustifiées en pensant protéger l'enfant.;
- Si l'enfant sèche ses cours, éviter de fermer les yeux sur l'événement comme s'il s'agissait d'un fait banal;
- Éviter que la seule motivation du jeune soit l'obligation de fréquenter l'école.

Ces conseils sont tirés du livre «Conseils pratiques pour réussir au secondaire.» de Claude Rivard.

RAPPEL AUX PARENTS - VISITES ET STATIONNEMENT

Tout parent qui souhaite rencontrer un membre du personnel (enseignant, direction, etc.) doit entrer par la porte principale à l'avant de l'école (porte 1) et doit se présenter à l'accueil afin d'être accueilli et guidé au lieu de rencontre.

Il est évidemment nécessaire de prendre au préalable rendez-vous afin d'éviter un déplacement inutile.

Aussi, afin d'assurer **la sécurité** de tous les élèves et d'éviter de malencontreux incidents, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de se stationner ou d'attendre votre enfant dans votre véhicule dans l'aire de stationnement des autobus scolaires (**côté Est de l'école près de la porte #3**). **Le seul endroit prévu pour déposer votre enfant ou venir le chercher est devant l'école sur le boulevard des Étudiants.**

Merci de votre précieuse collaboration!



Bonne journée!

François Demers
Directeur